

Réunion du 15/12/2015 Conseil citoyen Littoral Nord-Ouest à Ancrages

12 Présents dont :

4 représentants des institutions : Dalila El jaouadi, Carole Bouvet, JJ Partouche, Cécile Vasquez.

1 Habitant : Hout Hassan habitant de la Solidarité.

7 représentants des associations : Centre social de la Castellane :Nassim Khelladi, LPP Saint-Henri :Philippe Hervier, Présidente du CIQ Saint-Antoine :Anne-Marie GUIGNARD, Cap au Nord : Gilles CHABOT, Président de l'école des Fabrettes : Soltan TANDO, Association des parents d'élèves de l'école de l'Estaque Plage : Sonia Adelhek, Ancrages : Samia CHABANI

6 Excusés : Anne DAFFREVILLE, Nadia BOUZIDI, Fabienne COURANT, Denis PELLICCIO, Eric DRAVET, Nour GOULED

Bref compte-rendu et relevé de décisions.

1. Annonces et rappel de l'équipe politique de la ville :

Poste de chef de projet toujours vacant et ouverture du recrutement en attente.

Rappel du cadre des CC en introduction via les films du CGET et d'Anonymal TV : Transfert de compétence à la future métropole en Janvier 2016. Le préfet va labéliser les CC, par décret nominatif l'ensemble des membres du conseil citoyen. Les personnes retenues seront officiellement nommées par le Préfet. Questions relatives aux présents, participants et remplacements éventuels en cas de changement pour les acteurs locaux

2. Décisions en matière d'organisation et de fonctionnement :

Lieux : accueil tournant + demande de salle (prévoir un créneau et une fréquence mais pour signer une convention avec la Mairie de secteur)

Fréquence : Une fois /mois le dernier jeudi / mois **28 janvier 2016**

Créneau horaire : 18-20h

Mode de représentation dans le conseil citoyen Nord littoral Ouest comprend 32 membres pour 5 ans avec un renouvellement à mi-mandat, dont :

- 16 pour le collège « habitant » et
- 16 « acteurs locaux » (APEQ, non présent et/ou démissionnaire)

Questions par rapport aux associations qui se sont désistées ou sont démissionnaires : association des parents d'élèves de la Castellane, jeunes entrepreneurs en mouvement Paca, APEQ...

Comment remobiliser les habitants ?

Peut-on changer en repartant de la liste d'attente ou de ceux qui n'ont pas été tirés au sort ?

Échanges sur les modes de fonctionnement ¹:

¹ Titre IV du conseil citoyen – Organisation et fonctionnement

Il est décidé que :

- Les suppléants sont associés et que les séances sont ouvertes sur la base des ordres du jour, concertés.
- De créer une association plutôt que de s'appuyer sur une association pré existante pour bénéficier de la personnalité morale et juridique,
- Le conseil citoyen NLO établit **son règlement intérieur** relatif au prise de décisions, pour le vote, par exemple. Lorsqu'il y a dissension, il y a qu'un vote pour le binôme.
- Les ordres du jour proposent une thématique à traiter en séance de façon à construire une culture commune au conseil citoyen sur des problématiques diverses
- Le conseil citoyen accueille des personnes ressources pour pouvoir traiter les questions prioritaires en son sein et participer à qualifier ses membres selon les thématiques.
- Les prises de parole publique se font sur délégation du Conseil citoyen,
-

Les axes prioritaires de notre territoire portent sur 5 axes repérés² dont :

- Améliorer la qualité de vie des quartiers prioritaires (pour les habitants)
- Enfance et jeunesse
- Emploi et développement économique
- La mobilité
- Transformer l'image des quartiers pour améliorer l'attractivité (pour les personnes de l'extérieur)

Il est convenu d'une recherche commune et proposition au prochain C.C. de statuts et de règlement intérieur existants. Samia et l'équipe territoriale sollicitent le CGET à ce sujet.

Avoir une mailing List et créer une boîte mail collectif, conseilcitoyen-nordlittoralouest@gmail.com

L'accompagnement est assuré par l'équipe de la politique de la ville, jusqu'à attribution de moyens dédiés.

Pour le 28 janvier 2016, rdv à 18h au centre social de la Castellane

L'ordre du jour : statuts et règlement intérieur.

Secrétaire de séance, Samia CHABANI - Fin de séance 19h30

² Travail amorcé en 2015 par les équipes CUCS et les associations du territoire donnant lieu au document de travail diffusé et base de travail du CC Nord Littoral Ouest.